

# Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles

DECEMBRE 2011 - N° 7



**La déchetterie se modernise**

**Siège : avenue de la Légion d'Honneur – 59550 LANDRECIES**  
**Tél : 03 27 77 52 35 – Fax : 03 27 07 00 81**  
**[www.2c2m-avesnois.fr](http://www.2c2m-avesnois.fr)**



## Sommaire

- 2 : Editorial.
- 3 : Le fonctionnement de la 2c2m.
- 4 : Bousies : l'église.
- 5 : Fontaine : l'église St Rémy.
- 7 : Forest : Terre d'Envies.
- 8 : Landrecies : la libération.
- 10 : Locquignol au XIVe siècle.
- 11 : Maroilles : les sceaux de l'abbaye.
- 14 : Preux : la haie (suite).
- 15 : Robersart : les coulonneux.
- 17 : Le Favril : petit patrimoine bâti.
- 20 : Croix : la vente du sentier.
- 22 : Les ordures ménagères.
- 23 : Trame verte et bleue.
- 24 : La déchetterie se modernise.
- 25 : L'accueil dans nos 10 mairies.
- 25 : La bourse à l'initiative.
- 26 : Normandy-Avesnois.
- 28 : L'accueil dans nos 10 mairies.

**2c2m - Magazine de la Communauté de Communes du Pays de Mormal et de Maroilles - avenue de la Légion d'Honneur - Caserne Clarke - BP 12096 - 59550 LANDRECIES - Tél. 03 27 77 52 35**  
[infos@2c2m-avesnois.fr](mailto:infos@2c2m-avesnois.fr)

**Périodique gratuit** : parution semestrielle

**Directeur de publication** : André DUCARNE

**Directeur de rédaction** : Maurice SANIEZ

**Conception/rédaction** : les membres de la commission « Communication Information Technologies et Multimédia »

**Photos** : 2c2m

**Impression** : JD Diffusion à Landrecies

**Exemplaires** : 4500

**Dépôt légal** : 2e trimestre 2011

**Numéro ISSN** : 1968-7745

**Distribution** : 10 communes de la 2c2m

Imprimé sur papier couché 2 faces.

**2008-2011** : 3 ans de compréhension et d'actions pour permettre de mieux gérer les déchets ménagers et le fonctionnement de la déchetterie.

Le coût total de ces deux prestations, c'est plus d'un million d'euros.

2011 était l'année de la renégociation avec nos prestataires afin d'obtenir, après appel d'offre, le meilleur service possible au coût acceptable pour les contribuables.

Nous continuerons en 2012 à ramasser les déchets ménagers et recyclables de la même façon qu'aujourd'hui, en ayant réussi à optimiser les coûts.

Le montant de la redevance ne devrait pas être modifié en 2012 ou très peu.

Le conseil communautaire a pris une délibération, pour qu'en 2012, tous les éléments devant conduire à remplacer la redevance par la taxe (TEOM) soient analysés afin de mettre éventuellement en place cette taxe en 2013.

En clair, une ligne supplémentaire sur votre feuille de recouvrement de la taxe foncière, avec un taux décidé chaque année par les élus de la 2C2M s'appliquerait sur la valeur locative de chacun(e). Nous en reparlerons...

Concernant la déchetterie, une nouvelle étape a été franchie, après l'acquisition d'un broyeur : nous avons acheté un compacteur d'une valeur de 120 000 euros TTC. Celui-ci permet d'écraser le contenu des bennes et ainsi d'éviter près de 200 rotations par an des camions.

Les élus, en acceptant ces investissements, démontrent que nous avons fait les bons choix et souhaitent que nous continuions à maîtriser les coûts afin de garantir un service gratuit pour tous.

Je terminerai sur l'obligation que nous avons eue de mettre aux normes la déchetterie concernant la sécurité des salariés et des utilisateurs.

Ces normes peuvent paraître pour certains contraignantes, mais les accidents mortels qui se sont produits dans des déchetteries ont obligé le législateur à protéger, malgré eux, si nécessaire, les utilisateurs. Ces règles devront être respectées de tous. Nous n'accepterons aucun manquement à la sécurité, la vie de chacun est bien plus importante que ces quelques contraintes imposées.

**Roland Pruvot**

<sup>2</sup>  
Vice-Président chargé des "déchets ménagers"

## Fonctionnement de la 2c2m

Caserne Clarke - avenue de la Légion d'Honneur

BP 12096 - <http://www.2c2m-avesnois.fr>

59550 LANDRECIES - Tél. : 03.27.77.52.35

Fax : 03.27.07.00.81

[infos@2c2m-avesnois.fr](mailto:infos@2c2m-avesnois.fr)

### Horaires d'ouvertures :

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h30 à 17h.

Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Direction Générale des Services	Pôle Environnement Jeunesse	Services Techniques
<b>Jean-Philippe Delbart</b> directeur  <a href="mailto:jeanphilippe.delbart@2c2m-avesnois.fr">jeanphilippe.delbart@2c2m-avesnois.fr</a>	<b>Sébastien Montay</b> coordinateur environnement jeunesse . déchetterie . centre de loisirs - périscolaire . trame verte et bleue  <a href="mailto:smontay.2c2m@wanadoo.fr">smontay.2c2m@wanadoo.fr</a>	<b>Daniel Semail</b>  encadrant
<b>Services Administratifs</b>	<b>Caroline Staechelin</b> secrétaire . gestion de la redevance OM . maintenance des bacs  <a href="mailto:cdesoblin@laposte.net">cdesoblin@laposte.net</a>	<b>Patrick Fior</b>  encadrant
<b>Nathalie Legouverneur</b> secrétaire . accueil . comptabilité . contrats aidés - chantier d'insertion <a href="mailto:nathalielegouverneur@wanadoo.fr">nathalielegouverneur@wanadoo.fr</a>	<b>Robin Le Menn</b> chargé de missions . collecte sélective des déchets . bâtiments communautaires  <a href="mailto:rlemenn.2c2m@yahoo.fr">rlemenn.2c2m@yahoo.fr</a>	<b>Jean-Michel Briatte</b>  agent technique
		<b>André NISON</b>  déchetterie
		<b>Nadia Burlion</b>  agent d'entretien

## Fonctionnement de la déchetterie

Zone Industrielle - Happegarbes

59550 LANDRECIES – Tél-Fax : 03.27.77.07.77

### Horaires d'ouvertures :

voir planning

#### Attention :

*La déchetterie est fermée les jours fériés, la 1<sup>e</sup> semaine d'août, la 1<sup>e</sup> semaine de novembre et pendant les fêtes de fin d'année.*

*Mme Caroline Staechelin, pendant les heures d'ouverture, reçoit les usagers concernant les réclamations relatives aux changements de situation pour la redevance des ordures ménagères. Prière de produire les justificatifs.*

## BOUSIES | SON EGLISE

Différents ouvrages ont été écrits sur notre église « Saint Rémy ». Je n'ai pas la prétention de pouvoir compléter ces écrits, mais tout simplement vous donner envie de faire des recherches, de consulter les documents existants.



### Qui était Rémi ?

Les enfants de CM1 peuvent nous l'apprendre : il fait partie de leur programme d'histoire. C'est dire l'importance de cet homme... Il est né vers 437 à Cerny-en-Laonnois, près de Laon et fût Evêque de Reims. Il meurt le 13 janvier 533 à l'âge de 96 ans. Cette longévité (presque centenaire) nous confirme l'être exceptionnel qu'il était !

### Historique :

Au 5<sup>e</sup> siècle, l'église, bâtie sur le terrain dit « Erpy Corbeau », entre la Chaussée Brunehaut et la rue Neuve, regroupant Bousies et Croix-Caluyau, était dédiée à St Martin. L'église actuelle daterait de 1737. Le constructeur est monsieur, ou plutôt sieur, Abraham venu de Belgique.

### Le clocher :

Il fut détruit et reconstruit par deux fois. En juillet 1865, la foudre et le vent ont renversé ce point haut de 50 mètres. La première guerre mondiale est la seconde cause de sa destruction. En effet, nos alliés ont ainsi

détruit pratiquement l'ensemble des points hauts qui servaient de corridor à l'ennemi de l'époque. Il ne fut jamais reconstruit à l'identique.

### Les cloches :

Cette première guerre mondiale fit également disparaître la cloche Angélique. Les Allemands l'ont décrochée, sans doute pour utiliser la fonte. Le 21 mai 1923, le nouveau clocher accueille trois cloches. La plus importante pèse plus d'une tonne ; elle se nomme Estelle, Elise, Marie. La deuxième pèse 725 kg, elle porte le nom de Madeleine, Léonie, Rosa. La dernière, la plus petite, s'appelle Joséphe, Jeanne, Louise et fait un peu plus de 500 kg.

En 1998, quatre autres cloches s'ajoutent aux précédentes. Depuis janvier 2010, notre église est dotée d'un véritable carillon.

### Le chemin de croix :

Il est composé de 14 imposants tableaux. Dans la religion catholique, le "chemin de croix" retrace la passion du Christ, en évoquant 14 moments particuliers de celle-ci. Une procession a lieu chaque "vendredi saint". Elle s'arrête devant chacune des 14 peintures, du crucifix et des autres symboles disposés soit autour de l'église ou d'un lieu attenant (généralement une voie reproduisant la montée au calvaire), soit dans l'église. Par extension, le "chemin de croix" désigne l'ensemble des symboles matériels (tableaux, statues, plaques, crucifix, ...) qui marquent les différentes « stations ».

### Les vitraux :

Certains datent encore de l'avant guerre Franco-Allemagne de 1870. L'essentiel a été reconstruit après la guerre de 1914-1918. Les bâtiments publics doivent souvent leur histoire à de grands événements, tragiques dans ce cas.

La fabrication du verre coloré remonte à la plus haute antiquité et était pratiquée avec brio par les Egyptiens et les Romains.

Des formes primitives de vitraux ont été retrouvées dans les églises chrétiennes des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles : il s'agissait de motifs réalisés à l'aide de très fines feuilles d'albâtre serties dans des cadres en bois.

Ils jouent un rôle important dans l'enseignement religieux des populations illettrées.

### **L'église, lieu de sépulture ?**



La question reste sans réponse, tout au moins de mémoire d'Homme et d'écrits consultables.

Nous savons que dans l'Antiquité, on redoute le voisinage des morts. Les cimetières sont alors placés hors des villes. Au Moyen-Age, le lieu qui enferme les sépultures devient primordial, un monument secondaire. Ainsi, jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, le cimetière entoure l'église et parfois se confond avec elle. On enterre dans l'église, contre ses murs et tout autour. Deux pierres tombales à l'intérieur de l'église font penser que les sieurs Pamart et Bosquet sont toujours enterrés sous une des allées.

Au XVII<sup>e</sup> et surtout du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Eglise et l'Etat s'emploient à éloigner les morts des églises et à retirer les cimetières des villes, pour un problème de santé publique...

Qu'en est-il du cimetière de Bousies ? Jadis, était-il autour de l'église ?

*Aujourd'hui, la municipalité travaille à la réfection du chœur de l'église et envisage une consolidation de la façade.*

*Thierry Jacquinet*

## **FONTAINE-AU-BOIS**

### **LA LONGUE HISTOIRE DE L'EGLISE SAINT-REMY**

Notre territoire, maintes fois soumis dans le passé aux guerres et aux invasions, et par conséquent aux destructions, recèle néanmoins quelques richesses architecturales et patrimoniales. Les édifices religieux, soit qu'ils aient été plus ou moins épargnés, soit qu'ils aient été rebâties, en font partie. Ainsi nos églises en Avesnois.

Laissées à la charge des communes, elles font l'objet aujourd'hui, au fil du temps, d'efforts d'entretien ou de restauration qui sont à l'honneur des municipalités ou des associations qui s'en soucient. Entre autres exemples, Le Favril, Bousies, Preux-au-Bois, Maroilles ont montré la voie, en 2C2M.

Fontaine-au-Bois, à son tour, a entrepris la rénovation intérieure de son église Saint-Rémy et les travaux de peinture qui viennent de lui redonner un peu de pimpant nous fournit l'occasion de rappeler son histoire, cette église constituant avec le lavoir municipal (déjà restauré) et le kiosque à musique (tout récemment construit) l'élément majeur de notre patrimoine. Le registre historique de la paroisse, par bonheur exhumé des archives, constitue un véritable trésor d'informations qui nous permettent d'en reconstituer le passé.

Avant sa grande reconstruction, entamée en 1749, on trouve la mention de l'existence d'une église au 11<sup>ème</sup> siècle (années 1046-1048) sans plus de précision. Si son architecture a évolué, son emplacement semble être resté le même, au centre du village, le long de la route reliant Landrecies à Bousies ; elle était alors entourée d'un cimetière fortifié quadrangulaire, doté de tourelles d'angle. Ses dimensions étaient modestes, en rapport avec le nombre de fidèles qui s'y rendaient. La lourde tour de façade et la nef en constituaient le corps, et la couverture était alors en tuiles, par mesure d'économie : les archives nous apprennent que le fournisseur de « tieulles » venaient de



*fondations sera faite de bonne pierre, observant de mettre dans le fond pour premier lit les plus grosses pierres posées sur leur plat pour servir de litage ;*

*Article 5 : La maçonnerie que l'on fera au début du soubassement sera de briques ainsi que celle des murs d'arcade de la nef. Les briques que l'on emploiera seront bien cuites. L'entrepreneur choisira les plus dures et les mieux moulées pour les employer aux parements aux faces extérieures ;*

*Article 9 : Le bois pour les charpentes sera de chêne coupé en bonne saison, sans aubier, pourriture ni mauvais nœuds défectueux, coupé à bonne arête ;*

Landrecies et d'Englefontaine, de même que le pavage en carreaux rouges, datant de 1674. Les deux chapelles, dédiées à Notre Dame et à Saint-Rémy, étaient alors existantes. On trouve également mention de dons privés pour l'achat d'un ostensor, la remontrance et la réparation dorée d'un calice et l'acquisition de douze chandeliers en cuivre auprès d'un chaudronnier de Mons. Les fonts baptismaux ont été installés en 1682 et la sacristie date de 1701.

Le 18 mars 1749, donc, l'architecte Delille établit un devis de reconstruction et d'agrandissement, devis complet en quinze articles qui nous renseigne sur les méthodes et les matériaux utilisés. En voici quelques exemples :

*Article 1 : La démolition de l'église sera faite à corvée par les habitants du village (1) ;*

*Article 2 : Le mortier pour la maçonnerie sera composé d'un tiers de chaux vive bien éteinte dans un bassin, mêlée avec deux tiers de bon sable, le plus pur qui se pourra trouver dans les environs ;*

*Article 3 : La maçonnerie pour les*

*Article 11 : La couverture sera faite d'ardoises de la meilleure qualité qui se trouve aux carrières de Fumay et seront bien appareillées et taillées d'équerre, posées sur un lattis de feuillet de chêne bien sec ;*

*Article 15 : Il sera fait deux portes de menuiserie à deux battants chacune pour entrer dans la nef. Elles seront faites de bonnes planches de bois de chêne bien sèches, de deux pouces d'épaisseur proprement rabotées.*

Ce « cahier des charges » de reconstruction fut réalisé par Jean Ternand, mayeur et maréchal, désigné comme entrepreneur. Il reçut pour ce travail mille écus, monnaie du Hainaut, et l'église s'engagea à payer de 1749 à 1782 (plus de 30 ans !) à Ternand et à ses héritiers les avances qu'il avait consenties.

« A l'inscription des comptes, nous constatons que cet engagement a été scrupuleusement tenu », indique le registre, qui précise encore que « les briques employées ont été tirées du jardin donné par Jean Demain aux pauvres » ; et enfin que « l'église fut terminée à une date inconnue



*avant d'être bénite par Monsieur de Doyen »* après que différents travaux eurent complété l'achèvement :

En 1762, le tanneur reçoit 18 livres et demie ;

En 1765, M. Navez, menuisier au Quesnoy touche 124 livres pour ouvrages faits à l'église ;

En 1769, Nicolas Pierrart, du Cateau livre 38 mames de chaux pour 11 livres et 8 sols ;

En 1770, Antoine Gille touche 12 livres pour clous et ouvrages en fer ;

En 1781, l'église est blanchie par Louis Crotin, maître maçon à Landrecies pour 13 livres et 4 sols.

Enfin, « *en 1904, Mademoiselle Marie Lefebvre, de Lille, parente et héritière de Madame Renée Hautcoeur, se fait un plaisir, sur la demande du curé, d'offrir en son nom et au nom de ses trois sœurs carmélites, un nouveau pavement à l'église de Fontaine-au-Bois, composé de dalles de 30 X 30 noires, de la maison A. Piche d'Halluin (Nord). La matière et les différentes opérations ont coûté 1766 livres et 95 centimes. Le travail, qui a duré un mois, est terminé pour le jour de la Toussaint 1904* »

Dix ans plus tard éclatait la Première Guerre Mondiale dont les dégâts allaient provoquer une nouvelle restauration et de nouveaux travaux que nous évoquerons dans un prochain numéro.

(à suivre)

*Le mot « démolition » indique bien qu'il s'est agi d'une reconstruction quasi complète.*

**Jean-Marie Leblanc**

## FOREST-EN-CAMBRESIS

### "TERRE D'ENVIES" : LA FETE DE L'AGRICULTURE

Le festival de l'agriculture baptisé « Terre d'Envies » s'est déroulé le 28 août dernier. Organisé par la section locale des Jeunes Agriculteurs du Nord, animée avec dynamisme par Loïc Ledieu, un Forésien, avec l'appui d'une équipe entreprenante des localités voisines.



Même dans un domaine aussi particulier la *solidarité* du monde agricole n'est pas un vain mot.

Cette fête rehaussée par l'édition 2011 des championnats départementaux de labour a constitué une belle vitrine de l'agriculture d'aujourd'hui. Tant par le savoir faire



montré par les différents acteurs du monde rural présent, que par les richesses du



territoire proposées sur le « marché gourmand ».

Ce sont environ 20 000 personnes qui se sont répandues au fil de la journée sur les 30 hectares, situés sur les territoires de Forest et de Montay, consacrés à cette gigantesque manifestation.

Village éphémère dans lequel on pouvait se restaurer, découvrir et déguster les produits du terroir, échanger avec les différents acteurs de l'agriculture d'aujourd'hui.

Mais aussi se distraire en assistant par



exemple à une démonstration de labour à l'ancienne, de chiens de troupeaux, d'horserball, et d'équitation western.

Il y en avait pour tous les âges, tous les goûts, toutes les envies dirons-nous. Ainsi l'on pouvait assister à une très bruyante et insolite compétition de « Moiss Batt Cross », ou à de très animées courses de vaches landaises qui ont eu beaucoup de succès.

Sans oublier les baptêmes en hélicoptères, et pour les plus jeunes, les balades en poneys, les tracteurs à pédales, les châteaux gonflables et les mini-fermes.

Le concours de labour a été remporté par David Meurillon, un jeune agriculteur du canton de Quesnoy sur Deûle. Peu de spectateurs autour du champ, mais des connaisseurs. Ces épreuves sont en effet affaires de spécialistes que le profane n'apprécie pas à sa juste valeur.

« L'agriculture une tradition », tel était le titre de l'article de Forest paru dans le magazine de juin 2010, cette belle fête a confirmé - si besoin était - la tradition agricole du village de Forest.

*Georges Broxer*

## LANDRECIES

### LA LIBERATION

#### témoignage anonyme (mairie)

Le dépôt de munitions était maintenant gardé par des militaires plus âgés. Les plus jeunes étaient sur les fronts. Un brave soldat allemand qui pouvait avoir une cinquantaine d'années faisait des rondes dans la forêt en vélo. Il s'arrêtait souvent à la maison. Il avait quitté son métier d'architecte à Munich et n'avait pas de nouvelles de sa famille. Il parlait bien le français.

Au mur, on avait installé une carte de France et au fur et à mesure de l'avance des armées alliées, on bougeait des petits drapeaux. Il regardait cela et disait « Allemagne Kapout » et parfois il pleurait. Ça lui arrivait d'écouter Radio-Londres avec nous.

En partant, il nous disait « surtout pas dire aux autres Allemands que moi venir ici pour écouter radio ». Ils se méfiaient les uns des autres.

Malgré son démantèlement de début d'année, le réseau OCM (organisation civile et militaire) continuait ses attentats contre les Allemands pour les gêner dans leurs déplacements de troupes et de matériel.

Les armées alliées se rapprochaient de notre région et dès le 1<sup>er</sup> septembre 1944 tous les résistants avaient ordre de se rendre au rassemblement d'un maquis à Montorgueil (commune de Floyon), avec les armes qu'ils possédaient en empruntant les petits chemins

et à travers les pâtures.



**Roger Robert :**

*Responsable OCM de la section de Landrecies*

*Arrêté en janvier 1944*

*Déporté à Buchenwald*

Mon père est donc parti avec ma sœur. Je suis restée à la maison avec ma mère et mon frère. J'étais chargée d'aller prévenir les FFI de se rendre au rassemblement.

Plusieurs résistants sont passés par la maison pour avoir l'itinéraire à suivre. Le dernier qui est passé, je me souviens, était M. Manouvrier Omer. Nous avons appris par la suite qu'il avait été tué par les Allemands en se rendant à Montorgueil.

Les troupes occupantes commençaient à battre en retraite. Leur moral était au plus bas. On n'avait pas intérêt à les provoquer ni de se promener avec un vélo car ils avaient vite fait de le réquisitionner.

Je me souviens avoir vu passer devant la maison, des chariots pleins de soldats dont certains étaient blessés. Ils se dépêchaient de se mettre au couvert de la forêt pour ne pas être mitraillés.

Les premiers Américains sont entrés en ville le 4 septembre 1944.

Ils ont été stoppés par l'explosion du pont du canal. J'étais à la maison à ce moment-là, à

quatre kilomètres environ du lieu de celle-ci. Toutes les vitres de la maison ont vibré par la déflagration. Pas question de sortir de chez soi ! On entendait des canonnades un peu partout. Les chasseurs alliés sillonnaient le ciel. Les derniers Allemands se sauvaient par la forêt.

Le lendemain matin, je suis partie par la "chasse aux Mauviards" en me cachant le long des haies.

C'est là que j'ai vu les premiers Américains qui étaient postés le long des haies. Arrivée non loin de la ville, j'ai vu le désastre causé par l'explosion du pont. Il n'y avait plus d'écluse, les maisons de part et d'autre étaient démolies.

J'ai donc emprunté le pont de fer où les Américains étaient passés avec les chars. C'était le seul passage qui reliait la "ville basse" de la ville. Toute la ville était en effervescence.



**Henri Godart :**

*Membre du groupe OCM de Landrecies*

*Sa maison fut le PC de l'organisation OCM*

*Fut tué lors de son arrestation*

Dès le premier septembre, la résistance locale regroupée à Montorgueil sous les ordres du capitaine Muraciale et du lieutenant Bouvier, s'était mise en marche

sur Landrecies pour chasser les troupes allemandes. Il y eut des escarmouches à Happegarbes et plusieurs tués.

Malgré la libération de la ville, il restait quelques Allemands postés en haut des peupliers se trouvant dans les marais de la Pescherie. Ils mitraillaient tous ceux qui tentaient de les approcher. Plusieurs résistants qui avaient empruntés le lit du canal en remontant vers Ors (le canal était à sec après la destruction des écluses et des siphons) furent tués en voulant les approcher. La résistance a du faire appel à l'armée américaine et à l'intervention des chars pour les déloger de là.

Après leur capture, tout danger était écarté. Les gens sont sortis de chez eux pour acclamer leurs libérateurs. Des drapeaux français flottaient aux fenêtres. Les soldats nous donnaient du chewing gum, du chocolat, des cigarettes. On était heureux d'être enfin libres après quatre années d'occupation.

Le réseau OCM s'est installé à la caserne Clarcke. Leur QG se trouvait précédemment à l'école de Fontaine-au-Bois. Ils aidaient les troupes alliées à surveiller les prisonniers allemands, à garder les munitions, etc...

Par la suite, certains sont repartis chez eux et d'autres, parmi les plus jeunes, ont contracté un engagement dans l'armée française pour continuer à poursuivre l'opprimant et libérer la France.

Elle a été bien fêtée cette libération ; il y eut des bals partout. Mais la vie continuait, il fallait parer au plus pressé.

Afin d'avoir un accès praticable à la ville basse, il a été procédé à l'installation d'une passerelle en bois sur l'écluse, partant du quai du Pont Rouge pour aboutir rue du Quesnoy ; ceci avant de transporter le pont de fer sur deux péniches pour l'amener près du pont démoli.

Il ne fallait pas croire que c'était l'abondance après la libération : nous avons perçu des tickets de rationnement jusqu'en 1947.

Dès la libération des camps, il y eut le retour des prisonniers qui avaient passé cinq ans dans les stalags et aussi des déportés. Les

derniers étaient dans un état de maigreur incroyable. Ils n'avaient que la peau sur les os suite aux mauvais traitements qu'ils avaient subis. Malheureusement M<sup>elle</sup> Godart n'a pas eu le bonheur de retrouver son pays ; elle est décédée dans un train sanitaire sur le chemin du retour.

Après la libération, M. Paul Henri Plantain a été condamné à mort, puis de remise en remise, il a été gracié, puis libéré.

*Document anonyme retrouvé en mairie de Landrecies par Mario Papa - l'auteur se reconnaîtra peut-être...*

LOCQUIGNOL

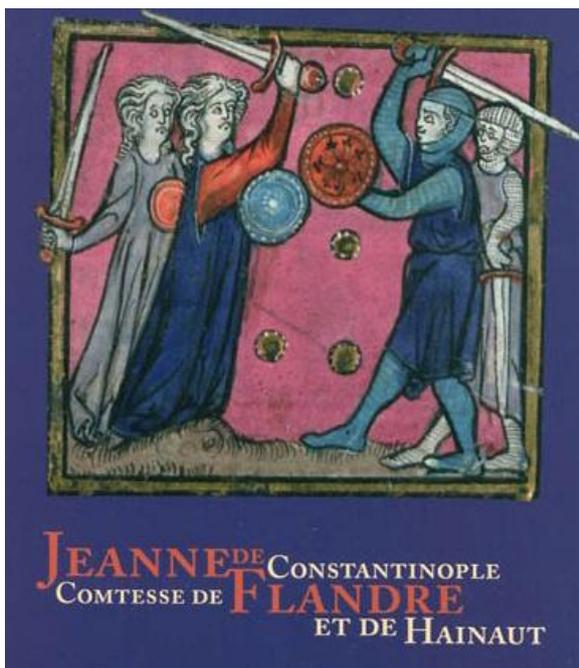
■  
AU XIV<sup>e</sup> SIECLE

Le manoir « **dou Loskeignot** » servait de résidence secondaire aux comtes de Hainaut qui venaient y goûter la forêt et la chasse. Par sécurité, ce manoir fut fortifié avec des pieux en bois sous **Jacqueline de Bavière** vers 1425 et fut appelé, dès lors, « la motte dou Loskeignot ».



Autour de cette maison existaient des cressonnières, une laiterie, des étables, des écuries, des porcheries, des viviers de la Salle, une tuilerie qui vendait ses produits aux nobles de la région. A Hachette et aux Etoquies, des tourneurs confectionnaient des petits vases et des écuelles en bois. Certaines personnes entretenaient des vignes pour alimenter partiellement le village et le château du Quesnoy en vin et en vinaigre.

À Locquignol et à Hachette étaient installés des élevages de chevaux sauvages qui avaient une bonne réputation pour leur robustesse à la guerre. Avec le nombre croissant des demandes, il fallut créer de nouveaux parcs de rassemblement des animaux et, plus tard, Hachette fut agrandi : les « Grandes Pâtures » et le « Vert-Donjon » furent défrichés. Ces chevaux avaient été introduits entre 1206 et 1244 par le mari de **Jeanne de Constantinople**, comtesse de Hainaut.



Jeanne de Flandre (°1199-1200 † 1244) ou Jeanne de Hainaut ou Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut de 1205 à 1244.

Le comte possédait également des fermes à Hachette, aux Etoquies, à Renault-folie et à Guilbert Mesnil.

Autour des maisons et des cahutes du village, les bois étaient hantés par des déshérités poussés par la misère ou les

épidémies, des meurtriers, des hérétiques qui ne fréquentaient pas l'église St Pierre de « la motte ». Le veneur et le bailli des bois avaient beaucoup de travail avec la forêt, les brigands et le gibier. Il fallait tout surveiller et amener du gibier aux souverains et ayants droit.

On trouvait à Locquignol des habitations en dur : la maison de la Cressonnière, la maison de Savoie, la maison du bailli des bois et la maison du veneur héréditaire. Tout le monde avait du travail et de la nourriture. On mangeait beaucoup de végétaux crus ou cuits, un peu de pain avec du fromage. Les quelques poules existantes, qui étaient plus petites que celles actuelles, étaient mangées un jour de fête, lorsqu'elles étaient vieilles. Les porcs finissaient chez les gens riches et les vaches étaient mangées quand elles étaient usées.

A part la fatigue, les habitants « dou Loskeignot » ne craignaient que Dieu, les maladies et les invasions.

*Marc Lavie*

## MAROILLES

### HISTOIRE MEDIEVALE DE L'ABBAYE PAR SES SCEAUX

L'Europe occidentale connaît une profonde mutation sociétale durant les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. L'explosion démographique liée à un essor économique sans précédent, rendra nécessaire la multiplication des signes d'identité : patronymes, armoiries, devises, chiffres, seings et signatures, mais aussi insignes de pèlerinage, enseignes de marchands, etc... Toutes les couches de la société médiévale seront touchées, des rois (et reines) aux paysans, également évêques, abbés, nobles, bourgeois et artisans. Mutation qui va modifier durablement les mentalités, la société au Moyen-âge évoluant d'une appartenance exclusive au groupe social (paroisse, seigneurie, ordre social) vers un individualisme encore tout relatif.

L'époque mérovingienne, qui voit la naissance de Saint Humbert, au VII<sup>e</sup> siècle, perd la tradition latine du « tria

nomina » (nom, prénom, surnom), pour préférer sous l'influence franque le nom unique de naissance. Humbert illustre cette pratique, qui, dès le XI<sup>e</sup> siècle, permettra le succès des noms de saints ou bibliques comme noms de baptême. Notre système onomastique actuel trouve son origine à partir du XII<sup>e</sup> siècle dans les surnoms, qu'ils soient d'ordres géographiques (lieu d'habitation, de provenance), filiaux, professionnels, etc...

C'est à cette époque qu'apparaît le sceau (sigillum en latin). Mode venue de l'antiquité romaine, laïcs, clercs et collectivités s'y adonnent des XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles. Le possesseur d'un sceau se nomme le sigillant. Il décline sur son sceau son nom, parfois en abrégé ou sous forme de monogramme, ses titres ou/et fonctions, ses armoiries à partir de 1130. L'image centrale, pour l'abbaye de Maroilles, Saint Humbert d'abord puis l'abbé lui-même, est censée renforcer la valeur du sceau, dont l'usage deviendra systématique pour valider les chartes passées entre les communautés paysannes et leur seigneur. L'iconographie se standardise rapidement, dans un souci de codification facile, pour les abbayes, le saint fondateur ou l'abbé en titre, en habits liturgiques, mitré, tenant le plus souvent les Saintes Ecritures, le Livre des Evangiles : posture coutumière des moines et curés ! L'empreinte sigillaire est donc une source importante de documentation, montrant le vêtement de nos abbés : aube, chasuble (vêtement propre aux prêtres, en tissu lourd, très ample, enfilé par-dessus l'aube, sans manche, symbole du pouvoir sacerdotale), l'étole, l'absence de coule pour les abbés maroillais (vêtement long à capuche, symbole de pauvreté, serré à la taille par une ceinture de corde en chanvre, elle, symbolisant le vœu de chasteté !). Porter la mitre si l'on est abbé et non évêque démontre ostensiblement sa puissance spirituelle et temporelle, rival déclaré du haut clergé séculier. L'abbé de Maroilles est le chef d'une puissante abbaye, et il entend que cela se sache ! En tant que supérieur d'une communauté religieuse, l'abbé de

Maroilles arbore aussi la crosse, symbolisant sa fonction pastorale et son autorité spirituelle pour guider ses fidèles. La reproduction des armoiries sur les sceaux montre l'emblème de l'abbaye de Maroilles, exclusivement le cerf, miracle attribué avec force à nos saints forestiers dont Saint Humbert est un représentant. Nul besoin que le paysan soit lettré, exclusivité ecclésiastique, pour les identifier à coup sûr ! La commune de Maroilles s'en emparera durablement, perpétuant ainsi le blason abbatial étudié ensuite par l'héraldique. Autre identifiant s'ajoutant aux armoiries de l'abbaye, les couleurs non reproduites sur les sceaux, et qui ont une signification précise et utile pour les blasons. Originalité, sur un sceau de 1425 attribué à l'abbé Henri IV, dit *Sans-Terre*, apparaît à senestre, en blason, un griffon rampant (animal fabuleux, mi-aigle, mi-lion) : peut-être le blason de sa famille, placé traditionnellement à gauche sur les sceaux abbatiaux.

Le sceau en cire est fabriqué à partir d'une matrice, gravée en creux, d'un matériau allant d'un alliage cuivreux à l'argent pour les abbayes, en passant par le plomb. Les formes courantes sont en rond ou en navette (forme ogivale ou d'amande). Un contre-sceau (sceau apposé sur le tiret de parchemin reliant des lettres scellées) de 1304 porte un aigle tenant un livre dans sa serre avec la légende : *Custos secreti*.

Les sceaux illustrent les mondes roman et gothique, au même titre que l'architecture ou les vitraux.

Les sceaux de l'abbaye de Maroilles. Ils sont au nombre de 9, conservés aux Archives Nationales ou Départementales. Voici quelques exemples :



Le plus ancien date du XII<sup>e</sup> siècle. Conservé aux Archives Départementales du Nord, il a servi à valider un faux acte confirmant les privilèges de

l'évêque de Cambrai Rothard (alors en charge de l'abbaye) sur une forêt allant de Saulzoir à la Sambre, censé être passé en 995 par Otton III, roi de Germanie. Otton III tient le sceptre royal et l'univers.



L'autre sceau de l'abbaye du XII<sup>e</sup> date précisément de 1162. L'évolution iconographique va être saisissante par rapport aux suivants. Il est rond, en cuvette, mesure 52 mm. Saint Humbert (figure primitive) y est représenté à mi-corps, de profil à droite, tête nue, tenant sa crosse de biais (à la façon du bâton pastoral) et le Livre Saint. Inscription latine en cercle : *Signum Sancti Humberti Coulensis*. Le sceau a servi lors d'une cession de menues dîmes à Fuschaux (*FUSTOITH*).



Le suivant date de 1288. Ogival, il mesure 57 mm. Il représente un personnage debout, Saint Humbert (perception du visage du saint très différente en un siècle), figuré désormais en habit de moine (aube jusqu'au pied, chasuble, amict (rectangle de toile au cou), portant mitre cornue (dualité entre Ancien et Nouveau Testament), croisé (volute plus riche), bénissant (index et majeur levé). Au-dessous, un cerf passant. C'est la première apparition de l'animal représentant Saint Humbert, qui illustrera les armoiries de l'abbaye. Inscription latine : *Sigillum Sancti Humberti Maricolensis*. Le sceau confirma une transaction au sujet de la haute justice de Maroilles.



Datant de 1299, ce sceau ogival mesure 52 mm. Il y apparaît pour la première fois le buste de l'abbé et non plus la représentation de Saint Humbert. L'abbé dans sa fonction s'affirme supérieur à l'appartenance au groupe, les moines de l'abbaye notamment. L'abbé est debout, de trois-quarts, tête nue tonsurée, croisé, tenant les Evangiles. L'inscription, *Sigillum Walteri, abbatis Maricolensis*, désigne le nom de l'abbé (Walter = Gautier, abbé de Maroilles). Il est utilisé lors d'une requête à Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, pour confirmer l'assignation d'une rente sur les dîmes et terrages d'Englefontaine.



Ce sceau montre Jean Gosselet, abbé de Maroilles, le 25 juin 1495. Ogival, il mesure 65 mm. Dans une niche gothique, l'abbé est debout, tête nue tonsurée, croisé, tenant les Evangiles, accompagné de deux anges (c'est alors la mode) tenant chacun un écu, celui de dextre au cerf passant, celui de senestre au rencontre de cerf au lambel. Inscription : *Sigillum Johannis, Dei Gratia abbatis de Maricolis*. Il cautionne la fondation de l'obit d'une ferme de Maximilien, archiduc d'Autriche. Le culte marial est vivace à Maroilles. Déjà en 1288, un sceau de l'abbaye porte une fleur de lys, symbole du culte à la Vierge. Ce sceau du XVI<sup>e</sup> siècle montre une Vierge debout avec l'enfant Jésus. Rond, mesurant 25 mm, Notre-Dame de Maroilles est



couronnée.  
Inscription :  
*Sigillum Sancti  
Marie de  
Maricolis.*  
Par ses sceaux,  
l'abbaye de  
Maroilles  
montre son  
implication

dans la vie de son temps.

*Août 2011 - Hervé Gournay de la Société  
Historique de Maroilles*

*La Société Historique de Maroilles publie un  
ouvrage :*

***Maroilles 14/18 – Soldats de la Grande  
Guerre – Recueil de textes – Tome 1***

*Paru en juin 2011, ce livre relié de 480  
pages est vendu au prix public de 20 €.*

*Renseignements et achat chez Hervé  
Gournay, 171 Grand'rue à Maroilles – Tél.  
03.27.77.76.67.*

## PREUX-AU-BOIS

### LA VIE DANS LES HAIES

(suite)

En cette saison, les habitants de la campagne offrent, pour la plupart, la nourriture aux oiseaux, mais le reste de l'année, ce sont les haies qui fournissent le vivre et le couvert à une faune allant des amphibiens aux rapaces en passant par les mammifères.

Les haies mélangées sont de très généreux producteurs de nourriture. On songe évidemment aux fruits et aux baies : mûres, prunelles, noisettes, faines et aussi fruits de l'aubépine, du sureau... Tout cela est consommé par les oiseaux et aussi par de nombreux petits mammifères : loirs, lérots, écureuils, mulots... Mais les fleurs sont également précieuses pour les insectes butineurs, d'autant qu'elles apparaissent souvent au tout début du printemps lorsque celles des champs ou des plantes cultivées ne dispensent encore ni pollen, ni nectar. Et puis, il y a évidemment les jeunes feuilles et

les jeunes pousses, aliments de nombreux pucerons et chenilles, indispensables à la survie des insectivores.



Ces derniers, ce sont d'abord les oiseaux. Fauvettes, bruants, tarins, troglodytes se pressent dès le printemps pour profiter des bienfaits de la haie. Il y a aussi la perdrix, granivore à l'âge adulte, mais dont les poussins ne digèrent que les insectes. N'oublions pas que les insectivores ne sont pas tous ailés. Lézards et orvets sont fréquents dans les haies, ainsi que nombre d'amphibiens comme le crapaud commun.

Mais le plus important, dans la haie, n'est sans doute pas la nourriture qu'elle dispense : elle offre surtout un abri indispensable dans les milieux ouverts. Elle sert de logis à d'innombrables animaux. Les passereaux et les merles y nichent à l'abri des regards. Les arbres, lorsqu'ils sont "têtardisés", finissent par se creuser et hébergent des chauves-souris, des chouettes, des colonies d'insectes.





De même, les arbres hauts intégrés dans les haies (chênes, frênes...) offrent des nichoirs aux rapaces, aux corvidés et aux pics. Il y a aussi beaucoup d'insectes utiles qui ont des exigences très spécifiques pour pondre, par exemple des arbustes à tiges creuses (type sureau) pour certaines abeilles solitaires.

Les haies offrent également des voies de communication qui mettent en relation différents habitats. Hérissons, perdrix, faisans, lapins s'en servent pour déambuler à couvert.



Idem pour les petits carnivores. On sait par exemple que les dramatiques pullulations de campagnols en Franche-Comté s'expliquent en partie par une moindre prédation des belettes ; en arrachant les haies pour agrandir les prairies, on a mis une partie des ravageurs à l'abri des prédateurs.

Enfin, n'oublions pas que la plupart des rapaces chassent à l'affût, en se perchent. Une haie leur fournit des postes rêvés, qui sont le gage d'une saine régulation des rongeurs. Et pour finir, la haie sert l'homme car sa présence aura des effets bénéfiques sur la nature alentour.



En effet, les haies protègent des regards indiscrets, du vent et des érosions. Encore faut-il choisir les essences "ad hoc", toutes les haies ne se valent pas. Selon ce que l'on attend, le choix des variétés pourra être très différent.

Les vertus des haies ont été maintes fois démontrées par les scientifiques dès les années 1980 et ce, au plan européen. Du coup, il existe différents systèmes d'aides pour ceux, particuliers ou agriculteurs, qui souhaitent replanter.

Les haies riment décidément avec bienfaits !

*Catherine Marsy*

## ROBERSART

### COULONNEUX

#### un loisir bien de chez nous

Le pigeon voyageur, chez nous, était et demeure encore toute une institution ; il a d'ailleurs son monument sur une place de Lille, lui qui a bien mérité de la patrie en 1914-1918. Mais il a une autre signification chez les **coulonneux** qui l'élèvent pour la compétition, avec passion et tendresse.

Colombier ou pigeonnier ? Les 2 termes s'emploient indifféremment. Le premier, plus ancien, dérive du latin (columba) ; le second apparaît au Moyen-Âge. Le colombier est isolé et le signe de la puissance seigneuriale, le pigeonnier souvent rattaché à d'autres bâtiments.



**Daniel Défossez**, habitant de Roberst, fait partie de ces passionnés. Il adhère à la



société « Le Rapide » de Preux au Bois en 1968 et depuis 3 ans à celle de Villereau. Cela fait une quarantaine d'années qu'il pratique cette discipline ancestrale, traditionnelle et

courante dans nos villages.

Il possède une colonie de près de 200 « athlètes du ciel » auprès de qui il dispense les meilleurs soins, son savoir-faire et toute son attention. Il obtient de nombreux prix (cette année 3 premières places pour le championnat avesnois) et il me précise avec fierté, au grand prix international de Barcelonne en 2009, cette 114<sup>e</sup> place sur 25750, 2<sup>e</sup> du Nord-Pas-de-Calais.



Les heures d'attention aux oiseaux, les calculs de couplage et les recherches de



pureté autour d'une bête aussi fragile en apparence ont de quoi intriguer le profane. Il faut avoir dans le zèle colombophile la même fougue continue, l'ambition de la gagne tout en étant soucieux du respect de la

réglementation sur des oiseaux de grande valeur sentimentale autant que financière et génétique. Tout cela Daniel Défossez en fait preuve !

**Reynald Gäida**

### UN JOUR DE CONCOURS

*d'après Philippe Tabary - Vues de Vie*

*« Le summum de la passion, muette et pourtant si ardente, de ces dresseurs un peu particuliers trouve son expression les jours de concours et dans les heures qui précèdent, de l'enlogement des volatiles à leur embarquement, à leur acheminement sur le lieu du départ, à des centaines de kilomètres de là, à leur lâcher et finalement à leur retour au colombier où les attend leur maître, impatient d'enregistrer au constateur la bague et de calculer la performance de ses champions. Peu avant l'heure où les plus véloces étaient susceptibles de se présenter au bercail, les coulonneux se postaient en observateurs, scrutant l'horizon comme pour y distinguer le vol de leurs protégés, en une muette télépathie avec l'animal. Ces journées-là étaient pour les familles et pour tout le quartier des moments de forte tension tandis que pour les éleveurs le temps fort valait amplement celui des turfistes à l'heure de la dernière ligne droite opposée. Le pigeon, c'est un peu d'eux-mêmes, rasant les nuages et déjouant les orages ; c'est aussi l'acte d'amour en retour de la bête, captive d'ordinaire, qui revient spontanément, fidèlement et le plus vite possible, vers son enclos.*

*C'est enfin un souffle d'infini et le sentiment de dominer la nature dans un couple inexplicable autant qu'étroit entre l'homme et l'oiseau. »*



**photos** : Daniel Défossez et ses pigeons, le pigeonnier de la Colombière de Maroilles et le porche-pigeonnier de Capelle à 7 km du Quesnoy.

**LE FAVRIL**  
**PETIT PATRIMOINE BÂTI OU**  
**ELEMENTS DE PATRIMOINE**  
**ARCHITECTURAL DE L'AVESNOIS**

Témoins du passé, de notre identité thiérachienne, et plus largement avesnoise, le petit patrimoine bâti ou les éléments de patrimoine architectural disséminés çà et là sur notre territoire nécessitent de s'y arrêter et d'y consacrer un intérêt appuyé afin de prendre conscience du besoin de leur préservation.

Souvent emprunts de spécificités et de particularismes locaux, ils sont également le reflet du savoir-faire de nos anciens, de leurs capacités d'adaptation, mais aussi de leurs croyances et usages populaires. Chapelles, oratoires, calvaires, lavoirs, abreuvoirs, fontaines, kiosques à musique ou à danser pour ces éléments à usage souvent public, mais aussi puits, portails ou autres éléments architecturaux de l'habitat privé ou de ses dépendances (corps de fermes, pigeonniers, granges...) sont autant de témoins tangibles de ce patrimoine essentiel qui forment notre quotidien et auquel nous ne prêtons pas toujours attention. La vocation herbagère de notre terroir est marquée notamment par la présence nombreuse de fermettes, dites élémentaires en L (avec grange sur le retour en équerre), où se retrouvent bon nombre de ces traces. L'habitat villageois ancien, plus largement, comporte également de nombreux détails architecturaux du même ordre.

Commençons par nous intéresser aux matériaux traditionnellement utilisés et présents dans le village :

. la pierre du pays, calcaire carbonifère de couleur gris-bleu, souvent appelée « pierre bleue » de l'Avesnois, différente de celle de Tournai ou de Soignies en Belgique, assemblée soit en moellons grossiers, soit en pierres de taille, parfois layée et bouchardée, constituant à tout le moins les soubassements des constructions, mais également soulignant certains détails architecturaux tels que linteaux,

encadrements des ouvertures, pierres de seuil, perrons, chaînages/bandeaux... ;

. la brique aussi et surtout, rouge ou orangée selon l'argile utilisée et son mode de cuisson. Orangée, elle est cuite au feu de bois et est donc plus tendre ; rouge, voire noirâtre, elle est plus tardive car cuite au charbon mais est plus résistante. A noter également que plus elle est fine et allongée, plus elle est ancienne et de fabrication artisanale ;

. l'ardoise, de teinte rosée (et non noire), souvent originaire de Fumay dans les Ardennes, mais assez onéreuse et souvent mise en œuvre par les plus aisés des habitants ;

. la tuile, format dit « petit moule », ancêtre de la tuile mécanique, dérivée de la panne flamande ondulée que l'on a aplatie. Plus courante que l'ardoise, plus chère, il n'en demeure pas moins que sa généralisation dans les constructions est intervenue assez tardivement et qu'originellement, les couvertures étaient essentiellement en chaume : certains détails en tête des murs des constructions les plus anciennes des XVII<sup>ème</sup>-XVIII<sup>ème</sup> siècles en attestent par le débord qu'ils préparaient pour asseoir la base de chaume bien en avant des murs afin de les protéger au mieux des intempéries ;

. le métal que constitue le fer, forgé ou martelé, utilisé pour liaisonner et assurer le chaînage des maçonneries (fers d'ancrage essentiellement, agrafes), mais aussi pour les ferronneries diverses (balconnières, soupiraux, marquises, portails, grilles d'enclos sur murs-bahuts, puits, grilles d'oratoires, kiosques...).

Petit tour d'inventaire non exhaustif du village, illustrant le sujet :

\* **Oratoires** : toujours en pierre bleue, à usage processionnel ou lors des rogations, mais aussi en remerciement pour des grâces et protections obtenues, ils marquent souvent le statut social de leur commanditaire. Le village en compte 11 sur son territoire, chacun avec leur style, leur histoire et leur dédicace. Citons probablement un des plus beaux, à la rue du Bois.

	<p><b>Rue du Bois</b>, au n°14, chez Via-tour, propriété privée (n° 12 ?)</p>	<p><b>ND de Grâce</b> <b>1748</b> <b>Jésus</b> <b>1749</b></p> <p>ND de Grace priez pour nous et pour Martin Baptiste Demoulin et pour Marie Anne Droncart sa femme en l'an 1748</p>	<p>Deux particularités majeures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- couronnement octogonal rare sur fût cylindrique ;</li> <li>- très belle grille ouvragée en fer forgé avec volutes de métal remarquable.</li> </ul>
	<p>Détail de la grille ouvragée</p>	<p>Sur la grille :</p> <p><i>IHS</i> <i>1749</i> <i>MRA</i></p>	

Citons également le plus ancien, à la Goëlle.

	<p><b>La Goëlle</b>, au n°68, à l'entrée du chemin en venant d'Er-ruart, propriété privée (Brocheton)</p>	<p><b>ND de Liesse</b> <b>1714</b></p> <p><i>Nostre Dame de Liesse Mere et consolatrix de véritable crestien priez pour nous érigée par Jean Prévost et Marie Manesse sa femme l'an 1714</i></p>	<p>Originellement érigé 200 mètres plus loin, à Prisches. Actuellement adossé à l'entrée de la cour de ferme, le couronnement hémisphérique est surmonté d'une belle croix ouvragée. L'inscription est gravée dans un blason. C'est le plus ancien oratoire de la commune.</p>
--	---	--	--

\* **Calvaire couvert** : érigé en commémoration de la Passion du Christ à la croisée de 2 voies, route de Landrecies et chemin Notre-Dame.

	<p><b>Route de Landrecies</b>, à l'angle de la rue Notre Dame, propriété communale</p> <p>Détail de la dalle au dos</p>	<p><b>Non daté</b></p>	<p>Calvaire. Edifice couvert, de taille assez imposante, ceinturé d'une belle grille de fer forgé. Niche abritant une vierge sur son fronton. Bel autel en pierre bleue, finement ouvragé.</p> <p>Au sol, derrière le calvaire, se trouve une dalle en pierre portant cette inscription : «<i>chapelle de Nostre Dame de Miséricorde et de Sainte Reine Meurant pasteur 1705</i> » → mention probable d'une chapelle antérieure substituée par le calvaire actuel.</p>
---	---	------------------------	--

\* **Abreuvoir**, route d'Ors, dans la cour de ferme : à usage de distribution d'eau du fait de l'usage de la traction hippomobile et pour l'abreuvement du bétail en général.

	<p><b>Rue d'Ors</b>, au n°16, chez Jean-Marie Lefebvre Privé</p>	<p><u>Abreuvoir</u> en moellons maçonnés : unique exemplaire connu subsistant sur le territoire communal.</p>
---	--	---

- **Modénatures diverses** : agréments de façade, distinguant chaque construction de sa voisine et révélant aussi souvent le statut social du propriétaire, tels que fers d'ancrage ouvragés parfois en chronogrammes, bandeaux de pierre, linteaux ouvragés ou millésimés, niches, corniches denticulées (jeu de briques en débord et alternant biais, sur chant (boutisse) et sur lit (panneresse), créant ainsi une frise décorative)...

	<p><b>Rue d'Ors</b>, au n°17, chez Eugène Gomet Privé</p>	<p><u>Fermette</u> élémentaire avec grange en retour (détachée du bâti de l'habitation). <u>Linteau</u> au monogramme du Christ millésimé en façade: IHS N1772P. Construction en briques et soubassements de pierres.</p>
	<p><b>Route de Landrecies</b>, au n°1, propriété privée (Presse)</p>	<p><u>Linteau</u> millésimé 1789, avec inscription en latin (unique cas connu dans le village) qui reste à décrypter.</p>
	<p><b>Route de Prisches</b>, au n°34, chez Fontaine Privé</p>	<p><u>Linteau</u> au monogramme du Christ millésimé en façade: IHS 1789 MAC. Construction en briques et pierres bleues, avec très belle <u>frise denticulée</u> sous toiture.</p>
	<p><b>Route de Prisches</b>, au n°27, chez Vendois Privé</p>	<p><u>Fers d'ancrage</u>, portant millésime 1838. <u>Linteau</u> au monogramme du Christ millésimé en façade: IHS 1755</p>

Consciente de l'intérêt qu'il y a à inciter les propriétaires à entretenir ce petit patrimoine bâti ou ces éléments remarquables du patrimoine architectural des constructions caractéristiques du style thiérachien, à le préserver, à le mettre en valeur, la municipalité l'a recensé dans le cadre du document d'urbanisme (PLU) en cours d'élaboration pour la commune afin d'interpeller tout un chacun, propriétaire public ou privé, à y veiller à l'avenir.

*Frédéric DAMIEN*

## CROIX-CALUYAU

### VENTE DU SENTIER

Il y a plus de 40 ans, les habitants de Croix-Caluyau pouvaient se rendre au calvaire (rue du Château d'eau) en empruntant un chemin communal nommé « le sentier ». Ils pouvaient observer, comme les usagers de la Chaussée Brunehaut, sur les parcelles 594 et 595, deux petites constructions : un abreuvoir et une chapelle.

Actuellement, seuls les aînés en gardent le souvenir. Le tracé figure sur un des anciens plans de la commune.



Tout commence par un courrier de monsieur Pierre Lobelle, en date du 19 août 1968, adressé à monsieur Camille Carlier, maire, dans lequel il demande l'acquisition du "terrain en friches" pour une partie cadastrée de 6a 70ca et d'une partie non cadastrée de 16a 7ca, le tout pour une somme de huit mille huit cent trente quatre francs.

En séance du 20 août 1969, monsieur le maire expose la demande aux 9 conseillers présents : messieurs Robert Lecouvez, Roland Deltombe, Abdond Blary, Georges Cappeliez, Achille Thomas, Jean Millot, Pierre Pardoux et Georges Soufflet. Messieurs Léon Thomas et Michel Lobelle étaient absents.

Il précise que : « le terrain ne peut être d'aucune utilité à la commune, qu'il est situé

en bordure d'une route nationale et doit par conséquent être entretenu convenablement ».

Il demande au conseil de bien vouloir, par vote au scrutin secret, de décider si la vente peut-être réalisée et, dans l'affirmative, l'autoriser à traiter cette vente en décidant d'affecter le produit aux travaux importants et urgents que nécessite l'entretien des bâtiments communaux, voies communales et électrification.

Résultat : 7 voix se prononcent pour la vente et 2 contre.

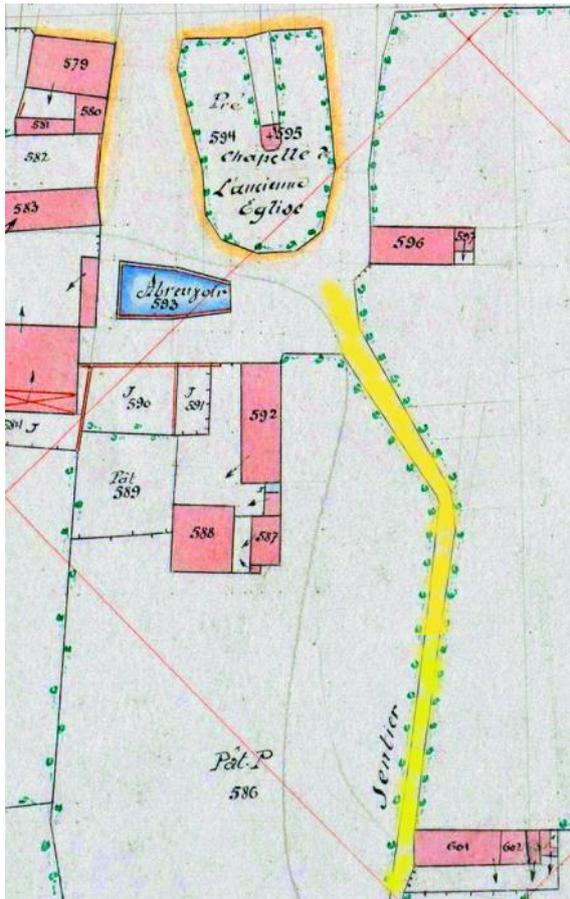
Monsieur Camille Carlier, maire, engage donc les démarches auprès de monsieur Régnery Sous-Préfet d'Avesnes qui, dans un premier temps, n'autorise pas la vente car le futur acquéreur ne stipule pas dans son courrier la mention par laquelle il certifie "supporter tous les frais d'acte et d'enregistrement, mais aussi la destination et l'emploi qu'il compte faire". Il est aussi demandé d'effectuer une enquête afin de procéder à la désaffectation du chemin communal, de le faire métrer par un géomètre et ensuite de redélibérer.

Monsieur le maire contacte aussitôt Pierre Lévêque, géomètre, qui estime le sentier d'une longueur de 100 m pour une largeur variant entre 2 et 4 mètres. Puis il demande à Pierre Lobelle de réécrire sa requête en apportant les précisions demandées : celle de la destination ne sera pas indiquée. Ensuite, il reste à réaliser une enquête publique d'une durée d'une semaine qui ne fera l'objet d'aucune remarque ou opposition. Ainsi le conseil municipal, en séance du 28 janvier 1970, désaffecte une partie du chemin communal et accorde la vente.

L'arrêté préfectoral du 2 juin 1970 déclassé une partie de ce chemin. Dans l'acte notarial du 30 octobre 1970 qui en résulte, il a été précisé qu'il n'existait pas de servitude sur l'immeuble.

Aujourd'hui, la commune reste propriétaire d'une partie de ce sentier. En 1992, deux propriétaires ont manifesté leur intention d'en faire l'acquisition mais le dossier n'a pas connu de suite.

Ce chemin, de nombreuses personnes, l'ont foulé pour se rendre à Bousies ou prendre le



train car la voie ferrée se trouvait près du calvaire.

*Elisabeth Pruvot*

### Opération « Communes Propres en 2C2M »

#### Préparez-vous pour le samedi 24 mars

Pour la troisième année consécutive, notre Communauté de Communes mettra en place une opération « Communes propres en 2C2M » au printemps 2012. La date retenue sera cette fois le samedi 24 mars, soit assez tôt avant la croissance de la végétation, sur les terrains herbeux de nos bas-côtés.

Il s'agira une nouvelle fois de faire nettoyer un site par des équipes de bénévoles - membres d'une association, par exemple - durant la matinée ; puis de rapporter les déchets collectés à la déchetterie de Landrecies pour la traditionnelle photo de famille et le petit rafraîchissement bien mérité.

Cette opération, outre son utilité pour la propreté de nos communes, a aussi une vertu éducative auprès des jeunes. N'hésitez donc pas à les y associer et la 2C2M sera à vos côtés si nécessaire pour la fourniture de sacs plastique et de gants de protection.

**Notez bien : samedi 24 mars !**



Nouvelle acquisition de la 2C2M d'un Renault master 9 places pour son chantier d'insertion. Ce véhicule est dédié aux travaux d'entretien en Forêt de Mormal et au Bois L'évêque suite à une convention signée avec l'ONF.

## Le ramassage des ordures ménagères

Deux bacs sont mis à la disposition des habitants de la 2C2M : le couvercle **vert** pour les ordures ménagères, le couvercle **jaune** et **bleu** pour les déchets recyclables qui seront valorisés sous forme de nouveaux produits. Ces matériaux, une fois recyclés, connaîtront une nouvelle vie (emballages en verre, en carton, canettes en aluminium, papier...).

Pour de plus amples informations, un guide du tri est à votre disposition à la 2C2M, contactez ses services.

\*\*\*

Mme Caroline Staechelin, pendant les heures d'ouverture, reçoit les usagers concernant les réclamations relatives aux changements de situation pour la redevance des ordures ménagères. Prière de produire les justificatifs. Tél. 03 27 77 52 35.

### Calendrier et fréquence de la collecte

<b>Mercredi</b>	LANDRECIES (secteur rose) : route de Maroilles RD 959 et route du Préseau LANDRECIES (secteur orange) : Sud - Sud-Est MAROILLES LOCQUIGNOL LE FAVRIL
<b>Jeudi</b>	LANDRECIES (secteur bleu) : Nord - Nord-Ouest ROBERSART PREUX AU BOIS FONTAINE AU BOIS BOUSIES : rues de Robersart et de Landrecies
<b>Vendredi</b>	LANDRECIES (secteur vert) : centre + Faubourg de France BOUSIES : toutes les rues sauf rues de Robersart et Landrecies CROIX CALUYAU FOREST EN CAMBRESIS

### Horaires de la déchetterie

#### Attention :

La déchetterie est fermée les jours fériés, la 1<sup>e</sup> semaine d'août (29 juillet au 5 août 2012), la 1<sup>e</sup> semaine de novembre (28 octobre au 4 novembre 2012) et pendant les fêtes de fin d'année (18 décembre 2011 au 1 janvier 2012 - 23 décembre 2012 au 6 janvier 2013).

#### Renseignements :

à la déchetterie : 03 27 77 07 77 ou à la 2c2m : 03 27 77 52 35

	<i>matin</i>	<i>après-midi</i>
<b>Lundi</b>	Fermée	14h à 18h
<b>Mardi</b>	Fermée	14h à 17h
<b>Mercredi</b>	9h à 12h	14h à 17h
<b>Jeudi</b>	Fermée	
<b>Vendredi</b>	Fermée	13h à 19h
<b>Samedi</b>	9h à 19h	
<b>Dimanche</b>	Fermée	

#### Modalités

L'accès à la déchetterie est gratuit pour les personnes habitant l'une des communes de la 2c2m.

Des barrières électriques ont pour but de réguler, filtrer la fréquentation, donner la possibilité au gardien de mieux contrôler l'identité, la provenance des usagers et limiter les encombrements sur les quais.

Mise en place d'un broyeur de végétaux avec benne de récupération des copeaux.

Les tontes des pelouses ne sont plus acceptées pendant la période hivernale, c'est à dire du 1er novembre au 31 mars. Par contre, les feuilles, fleurs fanées et branchages sont acceptés toute l'année.

De même, les pneus, les bouteilles de gaz et l'amiante ne sont plus autorisés.

## TRAME VERTE ET BLEUE

### Nos communes et nos habitants se sont mis au vert

Consacrée aux communes pour sa première année d'application, l'opération « *Trame Verte et Bleue* », initiée par le Conseil Régional du Nord-Pas de Calais et relayée par le Parc Naturel de l'Avesnois, a connu un réel succès, tous les crédits de l'enveloppe régionale ayant été consommés. Rappelons qu'il s'agissait de favoriser la replantation de haies, d'arbres (fruitiers ou têtards) et la restauration de mares, afin de sauvegarder la biodiversité et la singularité de notre paysage bocager.

Nous avons rendu compte d'un état des lieux 2010 dans un précédent numéro, et voici qu'il convient d'évoquer la deuxième phase, celle de 2011, qui bénéficie du même financement, mais pour laquelle notre Conseil Communautaire a décidé de partager à 50-50% les crédits entre les communes et les particuliers.

Pour une dotation légèrement à la hausse, s'agissant d'un financement d'investissement, et non pas de fonctionnement, c'est un montant de 44 400 euros hors taxes et non plus toutes taxes, qui sera affecté à l'opération ; selon des modalités identiques à celles de l'année précédente à savoir 75% à la charge de la région, 20% à la charge des communes ou des particuliers et 5% à la charge de notre Communauté de Communes.

Pour 2011, donc, ce sont **les particuliers** des communes suivantes, ayant répondu au cahier des charges, qui ont été éligibles :

Le Favril : 310 m de haies, 30 fruitiers, 5 têtards et 2 mares ;

Maroilles : 280 m de haies, 30 fruitiers, 5 têtards ;

Fontaine-au-Bois : 30 fruitiers, 5 têtards ;

Bousies : 30 fruitiers, 1 mare.



En ce qui concerne **les communes**, les demandes ont été honorées de la façon suivante, avec une très légère diminution pour celles qui avaient déjà eu satisfaction en 2010, afin de préserver le partage 50-50. Seront ainsi servies :

Landrecies : 100 m de haies ;

Le Favril : 10 fruitiers ;

Bousies : 1600 m de haies ;

Fontaine-au-Bois : 300 m de haies ;

Maroilles : 300 m de haies ;

Locquignol : 20 fruitiers ;

Forest : 90 m de haies et 10 fruitiers.

Le succès de l'opération ne se dément donc pas et le paysage de notre territoire s'en trouvera dans les prochaines années fort enjolivé, d'autant qu'une troisième phase est en principe prévue par la Région l'année prochaine. Le volontarisme de nos élus, relayé par l'adhésion de nos concitoyens prouve, si nécessaire, l'attachement de notre population à son cadre de vie et à sa préservation. Par rapport aux comportements qui avaient cours il y a encore une vingtaine d'années, celles du remembrement à tous crins, c'est une véritable révolution que les pouvoirs publics ont eu raison de susciter...

*Jean-Marie Leblanc*



**Restauration  
d'une mare et  
plantations autour  
des bâtiments de  
la 2c2m**

## MODERNISATION DE LA DECHETTERIE samedi 19 novembre 2011



Dans le cadre de la réalisation de travaux d'aménagement sur notre déchetterie, de la mise en service d'un engin mobile de compactage (septembre 2011) et d'un broyeur de végétaux (janvier 2009), une présentation a été réalisée le samedi 19 novembre 2011 en présence des élus de la 2C2M et des communautés de communes du Quercitain et du Bavaisis en charge de l'environnement. Cette invitation d'associer ces deux intercommunalités est liée à la probable fusion entre les trois organismes.

### Le broyeur de végétaux :

Il permet d'optimiser la benne de déchets verts, bien souvent encombrée par des branchages volumineux. En plus de cette action, il offre d'excellents copeaux de bois pour les parterres de fleurs ou les paillages divers.

### Le compacteur :

Dans la continuité de l'optimisation des bennes, la 2C2M a investi dans un engin mobile de compactage afin de réduire significativement les rotations de celles-ci : vingt bennes en moins par mois depuis son fonctionnement.

De plus, ce compacteur évitera les

désagréments de fin de journée à savoir des bennes pleines trop rapidement les jours de fortes fréquentations des utilisateurs.

### Les travaux de mise aux normes :

Suite à une visite de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) en juillet 2010 sur notre déchetterie, nous devons améliorer quelques points, et plus particulièrement au niveau de la sécurité autour des bennes. En effet, l'état des lieux mené par cette agence sur les 80 déchetteries du Nord, avait pour but de recenser les sites, d'analyser leur fonctionnement et de faire ressortir les dysfonctionnements qui posent des dangers.

Pour notre part, la faible hauteur, l'absence de barrières

(benne des gravats) sur notre site pouvaient occasionner des risques de chutes.

La commission environnement, suivie par l'ensemble des élus 2C2M, s'est conformée à la norme ERP : NF 01-012 concernant la mise en place de garde-corps dès lors que la hauteur de chute excède 1 mètre. Cette décision de mise aux normes permettra de minimiser le plus possible le risque de chutes (mortelles dans certaines déchetteries) de personnes dans les bennes.

*Sébastien Montay*



## ACCUEIL DANS NOS DIX MAIRIES

### Bousies

Lydia Lelong - depuis 1991

### Fontaine-au-Bois

Valérie Monier - depuis 1996

Eglantine Décaudin-Vandekerckove - depuis 2008

### Landrecies

Catherine Cousin - depuis 2011

Damien Peters - depuis 2009

### Locquignol

Séraphine Caille - depuis 2007

### Preux-au-Bois

Nadège Deudon - depuis 2008

Jessica Mallarme - depuis 2010

Françoise Biziaux, agent postal - depuis 2009

### Croix-Caluvau

Elisabeth Devouges - depuis 2010

### Forest-en-Cambrésis

Hélène Seret - depuis 2006

### Le Favril

Sylvie Manet - depuis 1985

### Maroilles

Aurélie Gaudin - depuis 1997

### Robersart

Roland Fontaine - depuis 1970

### *Remise de la Bourse à l'initiative* **MME DOMINIQUE VANDENBOSSCHE** **RECOMPENSEE** **A MAROILLES, « SUR SON TERRAIN »**

Comme de coutume, c'est dans une ambiance chaleureuse et bon enfant que s'est effectuée la remise de la « *Bourse à l'initiative* » 2011 le vendredi 25 novembre en mairie de Maroilles. Il s'agissait en la circonstance de mettre à l'honneur Madame Dominique Vandebossche, gérante d'un commerce d'alimentation et de service dans le centre du village, qui se revit remettre un chèque de 1 500 euros, ainsi que le diplôme et les fleurs qui complètent la récompense et cela « sur son terrain » comme on dit en sport...

Créée en 1997 par le Conseil Communautaire, cette « *Bourse à l'initiative* » a vocation d'encourager la création d'entreprise et de revitaliser le tissu

artisanal et commercial. Il est à noter que 75% des commerces ou sociétés primés en quinze ans sont toujours en activité sur notre territoire. Madame Vandebossche souligna qu'elle s'était lancée après que Maroilles fut restée durant presque une année sans commerce d'alimentation et que, du mardi au samedi durant toute la journée, elle assure également un dépôt de gaz, de cordonnerie et de pressing et, ce qui compte en milieu rural, un service à domicile !

Entouré de plusieurs élus communautaires et Maroillais, Monsieur Jean-Marie Leblanc, vice-président de la 2C2M en charge du développement économique et de l'environnement, souligna de son côté la volonté de notre intercommunalité d'accompagner les initiatives tendant à favoriser la vie au jour le jour de la population sur le territoire ; et d'autre part de créer du lien social au travers des échanges que permet un commerce de proximité et de service. Cette cohésion rurale est la base d'un développement économique et touristique tel que le souhaite le Conseil Communautaire pour les prochaines années.

MM. Jean-Marie Sculfort, maire et Dominique Quinzin, maire-adjoint, qui avaient relayé favorablement le dossier de Madame Vandebossche allèrent jusqu'au bout de leur mission en offrant comme il se doit le « pot de l'amitié » qui s'imposait.



## *Normandy-Avesnois à Maroilles les 17 et 18 septembre 2011*

**Mémoire de la Libération de la région en septembre 1944 par les troupes américaines**



L'association *Great Maroilles Commemoration* a proposé durant les Journées Européennes du Patrimoine, les 17 et 18 septembre, une grande manifestation retraçant l'épopée de la Libération de l'Avesnois par les G.I's du général américain Maurice Rose les 1<sup>er</sup> et 2 septembre 1944. Fêtes et devoir de mémoire ont rythmé les deux jours, à travers une vingtaine d'expositions vues par les enfants des écoles de la région, des concerts et réci-



tals, aussi par l'organisation de plusieurs convois dans nos communes. Le samedi après-midi, après l'inauguration de la manifestation place Verte à Maroilles, un convoi d'une trentaine de véhicules militaires américains d'époque ont parcouru Landrecies, Fontaine-au-Bois et Bousies. Partout l'accueil fut mêlé de sympathie et de curiosité. Les cornemuses du *Somme Battle Field Pipe Band* ont remporté un succès formidable auprès des enfants comme des adultes.



Ouverts à tous gratuitement, les animations sous chapiteau à Maroilles ont également enthousiasmé le public qui a apprécié les concerts de jazz band, les récitals des chorales régionales, le tour de chant de Jean-Marie Thomas qui avait repris les standards des an-



nées 40. Les camps américains reconstitués autour de la place Verte ont été visités tout le week-end : nombreux sont les enfants qui ont pu monter dans les camions Dodge, GMC ou dans les jeeps, admirer aussi des véhicules plus rares. Dans les rues de Maroilles, la police militaire (MP) dirigeait la circulation au milieu des Drill (défilés d'infan-





terie).

Deux jours de mémoire qui ont permis de contacter nombre de personnes de la communauté de communes



qui ont assisté à la Libération de nos villes et villages et qui ont bien voulu témoigner auprès de la Société Historique de Maroilles, du Club Vidéo de la 2C2M et des membres de la Great Maroilles Com-

memoration : une manière de perpétuer le souvenir d'un événement qui a compté dans notre histoire. Normandy-Avesnois a permis de connaître mieux l'ensemble des anecdotes qui ont émaillé ces jours historiques. Un film



et un album photos ont été concoctés pour que chacun puisse de ces deux jours d'exception dans notre communauté de communes en garder un document.

**Normandy-Avesnois en quelques chiffres :**

- Une centaine de bénévoles de plusieurs communes pour l'organisation
- Une douzaine d'associations locales se



sont mobilisées

- Plus de 12 000 visiteurs estimés durant le week-end
- 11 communes ont participé et reçu les convois de véhicules militaires américains



- 200 véhicules militaires d'époque ont été exposés
- Un millier de figurants en uniforme ou en habits d'époque
- Une dizaine de films ont été présentés avec une vingtaine d'expositions
- 9 spectacles proposés sous chapiteau.

***Hervé GOURNAY***



Croix-Caluyau

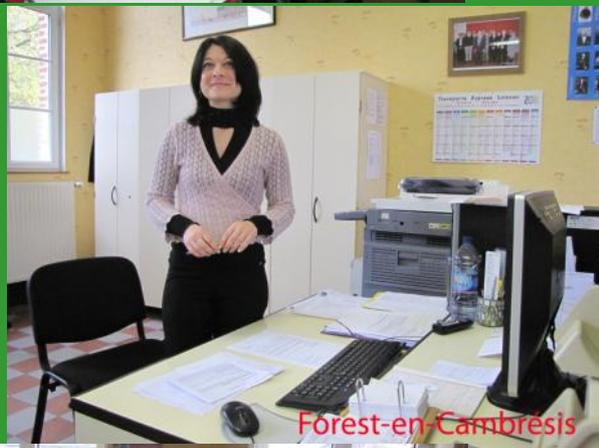


Bousies



Fontaine-au-Bois

**l'accueil ...**



Forest-en-Cambresis



Landrecies



Le Fayril



Locquignol

**... dans nos 10 mairies**



Maroilles



Robersart



Preux-au-Bois